

outil 52 Recenser les prestataires de services et les mécanismes d'orientation

Questions de base

Les organisations qui se trouvent confrontées à des victimes de violations graves, que ce soit par des activités de surveillance ou d'autres activités, ont intérêt à recenser les prestataires de services disponibles dans la zone et à savoir comment orienter les enfants vers une assistance si nécessaire. Les types d'assistance les plus communs pour les victimes de violations graves sont les suivants :

Type d'assistance	Lieu/zone couverte par le prestataire de service	Nom du prestataire de service et point de contact	Processus d'admission/inscription	Accès/accompagnement	Coûts
<ul style="list-style-type: none"> • Soins médicaux • Assistance ou représentation juridique • Conseils psychologiques • Assistance psycho-sociale • Protection physique <p>Le cas échéant, préciser si l'assistance concerne un type particulier de violation (par ex. viol ; réintégration d'anciens enfants soldats, etc.)</p>		Préciser s'il s'agit d'un prestataire de service gouvernemental, privé ou humanitaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il une sélection/un ordre de priorité parmi les bénéficiaires des soins ? • Si oui, quels sont les critères ? • Combien de temps le processus d'admission/inscription prend-il ? • De quelles informations et de quels documents un enfant victime aurait-il besoin pour l'admission/inscription ? • Ces informations restent-elles confidentielles ou doivent-elles être communiquées à d'autres organismes ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Le prestataire de service peut-il aller vers la victime ou est-ce à la victime d'aller vers lui ? • Si le prestataire de service est mobile (par ex. cliniques mobiles), quels sont les horaires et l'itinéraire ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Le service impliquera-t-il un coût pour la victime (par ex. médicaments, frais administratifs/judiciaires, etc.)

autres outils pertinents

-  outil 50 – Fiche d'information 'lier la surveillance, la prévention et la réponse'
-  outil 53 – Étude de cas 'fonds d'urgence pour l'orientation des victimes'